



Laval, vendredi 9 juin 2023

Signature du Contrat Local de Santé : un outil essentiel pour la santé des habitants de Laval Agglomération

Ce jeudi 8 juin, la Préfète de la Mayenne, Marie-Aimée GASPARI, le Directeur Général de l'Agence Régionale de la Santé, Jérôme JUMEL et le Président de Laval Agglomération, Florian BERCAULT ont signé le Contrat Local de Santé (CLS) qui s'étend pour la première fois à l'échelle de l'agglomération et de ses 34 communes.

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Contrat Local de Santé est l'outil de coordination des politiques de santé en lien avec les partenaires du territoire, dont le Conseil Départemental de la Mayenne. Il permet d'identifier les priorités de santé publique en fonction des réalités observées sur le terrain : diagnostic, besoin des usagers, offre de santé, portrait social de territoire. L'objectif est de réduire les inégalités territoriales et sociales en matière d'accès à la santé. Ce contrat a fait l'objet d'un travail en commun avec les élus locaux et les partenaires qui ont formulé collectivement des préconisations.

"Dans notre département, l'accès à la santé est de plus en plus difficile, les déserts médicaux progressent, il est alors d'une importance capitale de permettre une meilleure coordination en matière de santé. C'est un engagement fort que prend aujourd'hui Laval Agglomération et ses partenaires pour la santé des Mayennais" explique Florian BERCAULT.

Mis en place pour les trois prochaines années, ce contrat poursuit 5 axes : adapter l'offre en santé, contribuer aux actions de promotion et prévention des risques, promouvoir la santé environnementale, faciliter le parcours d'accompagnement des personnes âgées et personnes en situation de handicap et contribuer à la promotion des actions favorisant une bonne santé mentale.

"Avec la signature du premier CLS à l'échelle de Laval Agglomération, l'ARS Pays de la Loire réaffirme sa volonté de soutenir en proximité et de la manière la plus adaptée une réponse aux enjeux de chaque territoire. La dynamique pluri-partenariale créée a pour ambition de porter des actions innovantes permettant de répondre aux attentes et aux besoins de la population" indique Jérôme JUMEL, Directeur Général de l'ARS Pays de la Loire.

Ce plan d'action sera décliné en 32 mesures concrètes pour améliorer le quotidien des habitants de l'agglomération lavalloise avec deux clés de réussite pour les mettre en œuvre : une communication interprofessionnelle et à destination des usagers renforcée, ainsi qu'un engagement dans la formation des professionnels et des citoyens.

Contact presse :

Fabien BLANCHARD : fabien.blanchard@agglo-laval.fr

06 22 73 96 65